

# Théo ou les aveux spontanés

Autor(en): **Nosson, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227227>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Bonsoir, docteur vasouillèrent en chœur nos six lascars.

— Alors, on s'est fait quelque bobo ? Où avez-vous mis le blessé ?

— Quel blessé ? demanda Edouard, subitement inquiet.

— Mais, au téléphone... ?

Joseph comprit que le moment était venu de faire l'avantageux !

— Faut vous dire, docteur, qu'il n'y a pas de blessé, mais bien, comme je vous l'ai dit, une jambe cassée. Regardez-vous le pied de la table s'il n'est pas cassé...

Et tous de se tordre les côtes...

Le docteur comprit aussitôt la situation et prit son parti d'une blague qu'il trouvait pourtant plutôt saumâtre.

— Ah, ah ! s'excusa-t-il, je n'avais pas remarqué. Ne vous en faites pas, continuez la soirée, je vais m'occuper de ce pied cassé.

Ayant renversé la table sur son plateau, il examina la fracture, prit du leucoplasme.

de la gaze et de la teinture d'iode. Il répara de cette manière la jambe boiteuse, la remit en place, rentra ses affaires dans sa trousse et, d'un ton joyeux et tout en refusant le verre qu'on lui offrait, il s'en fut :

— Au revoir, j'espère que tout ira bien. Vous me donnerez des nouvelles...

Nos gaillards étaient un peu pantois de ce comportement qui les avait surpris.

Dès qu'ils furent seuls, ils discutèrent bon train et, à la vérité, blâmèrent Joseph de s'être ainsi payé la tête du docteur.

Payé est bien le mot, car deux jours après, Edouard recevait une note du docteur :

Remis la fracture d'un pied de table.	Fr. 30.—
Supplément pour service de nuit . . .	» 10.—
Médicaments divers . . . . .	» 10.—

Fr. 50.—

montant que vous voudrez bien verser à mon compte de chèques, et au bénéfice de l'Asile des aveugles. — *Docteur D.*

*Fernand-Louis à l'Auguste.*

## Théo ou les aveux spontanés

Les nouvelles institutions ne sont guère charitables envers les prévenus qui ne peuvent se disculper autrement qu'en avouant. Théodore Entrechat en a fait l'expérience...

Monsieur le Président du Tribunal avait rajusté ses lunettes d'écaille, s'était rassis plus confortablement et interrogeait :

— Ainsi, vous continuez à nier votre manœuvre. Vous persistez à dire que vous n'avez pas mis ce détonateur devant la maison du syndic ? A mon avis, vous avez tort : on vous a vu. Et encore, tout le monde sait que vous avez proféré des menaces que vous mettriez à exécution si vous n'étiez pas nommé syndic. Oui ou non ?

Théodore, à une telle question ne pouvait répondre que : « Non ».

C'est bien ce qu'il fit.

— Ah ! mon ami, vous ne voulez pas avouer ! C'est bien ce qu'on va voir. Nous avons peu de supplices chez nous, Dieu merci, mais on a encore la possibilité de faire avouer les criminels. Car vous êtes un criminel, oui, un criminel, inconscient peut-être, mais un mauvais gueux. Voyons, que pourrions-nous faire pour vous obliger à parler ? Un passage à tabac ? Non : vous en profiteriez pour chiquer entre les coups... Le supplice de la roue ? Non plus : vous pourriez encore la voler pour la mettre où elle manque... Vous couper la langue ? Vous ne parleriez plus... La prison ? Vous trouveriez encore moyen de vous y faire accompagner... Mais, dites-moi, Théodore Entrechat, vous ne paraissez pas ému à l'annonce de telles évocations ? N'auriez-vous pas peur ?

— Ce n'est pas ça, Monsieur le Président, mais je suis à jeun.

— Comment, à jeun ?

— Oui, Monsieur le Président, à jeun : on m'a emmené ici sans me laisser le temps de prendre mon dentier et, à part la soupe, je ne peux pas manger mon pain sec...

— Dans ces conditions, je vous donne une demi-heure pour aller chez vous et ramener vos mandibules. Puis nous irons dîner ensemble... Allez, allez...

Le Président, qui est tout qu'un âne, avait son idée de derrière la tête, ou plutôt sur la langue...

Imaginez-vous un puissant banquet de gourmand, avec tout le tra-la-la et arrosé d'une fine goutte de par chez nous qui vous remettrait le moral en place...

— Alors, que reprenait le Président, vous allez enfin me dire que c'est vous qui avez mis ce détonateur...

— Comment, quel détonateur ? que fait le Théo. Je n'ai jamais touché de détonateur.

— Ah ! faudrait voir à pas vous moquer de moi. On vous a vu mettre ce détonateur devant la porte du syndic.

— ...

— Bon, c'est entendu, n'en parlons plus. Attendez-moi pourtant un moment et je vous ramènerai chez vous.

Et voilà que notre Président s'en va, non sans passer par la cuisine...

— Et que voulez-vous boire maintenant, père Théo, puisque la justice ne vous veut et ne vous peut plus rien ? que lui fait un peu plus tard la brunette du café, un de ces fins minois qu'on ne peut rien lui refuser.

— Oh ! apportez-moi toujours la bouteille. On verra après.

La bouteille, c'était une vieille fiole de prunEAU, qu'on remplissait de temps en temps, comme ça tous les deux jours et qu'on lui réservait...

La bouteille touchait à sa fin quand le Président est revenu, mais le spectacle avait changé : le Théo vacillait bien un peu, mais parlait avec une volubilité que le Président a dû lui envier. D'autant plus que la salive et la patience commençaient à lui manquer.

— Ah ! que bougonnait Théodore, ils ont cru me faire avouer mon forfait, comme ils

disent. Il en faudrait de plus malins que ça ! S'ils croient qu'on se laisse épouailler par leurs mots, ils se trompent rudement. Ils n'ont point d'escient. Pis, me faire une vie pareille parce que j'ai f... un pétard devant la porte du syndic, je vous demande un peu ! Comme si on ne pouvait plus se défendre. Pis, après tout, ce pétard, j'avais bien le droit de m'en servir...

Et le Théo qui se met à rigoler de sa farce que tout le café s'en mêla, jusqu'à Monsieur le Président qui arriva sur ces entrefaites :

— Alors, qu'il a dit à Théo, vous avez mis un pétard devant la porte au syndic ? Mon vieux, vous en avez eu du courage !

— Vous croyez ? que répond le Théo qui ne l'avait pas reconnu tant ses yeux étaient devenus troubles. En tout cas, vous êtes un fameux gaillard de me dire ça. Vous pourriez peut-être aller le dire aussi au Président du Tribunal ? Mais je ne me suis pas laissé faire : il n'a pas pu me sortir un mot, malgré ses belles phrases.

— Vraiment, que reprend le Président, pas un mot ? Jusqu'à preuve du contraire, je veux bien vous croire, car vous savez, je le connais le Président, c'est un rude bonhomme.

On ne sait au juste ce qui ouvrit les yeux au Théo, du souvenir de l'interrogatoire ou de l'aiguillon de cette phrase. Toujours est-il qu'il sembla se réveiller, et regardant droit dans les yeux de son interlocuteur, il lui dit :

— Vous avez raison, Monsieur le Président, c'est un rude bonhomme.

Le gendarme qui se tenait tout près de là n'eut pas de peine à l'embarquer ; il fut condamné finalement à une modeste amende et on n'en parla plus, sauf le Président qui ne put s'empêcher de dire peu après :

— Notre époque est celle des aveux spontanés, des sérums de vérité. On fait des plats là-dessus, mais ça ne vaut guère la peine : tout individu réagit selon ses prédispositions ou selon la résistance qu'il offre aux injections. Souvent, il se condamne lui-même.

— Bien d'accord, Monsieur de Président, que surenchérit le greffier, mais depuis le temps qu'on parle de ces « Sept Rhums » comme vous dites, si on en prenait un rien que pour voir...

Ce qui fut fait.

Pierre Nosson.